

Sur la voie des territoires "Eau-Responsables"

Commune de Belleville



Population

De 6000 habitants dans les années 1970 à 8500 habitants aujourd'hui. Poursuite de la croissance.

Géographie

La surface de 10 km² de la commune de Belleville est inscrite dans le territoire Saône Beaujolais. Belleville est traversée par la rivière Saône, l'autoroute A6 et la voie ferrée Paris Lyon Marseille. L'eau est fortement présente sur la commune : la Saône, les rivières Ardières et Mézerine, le bief, la gravière, le lac des Sablons et l'étang de la Gare ainsi que les espaces naturels sensibles et Natura 2000.

Organisation du territoire

La commune de Belleville fait partie de la communauté de communes Saône Beaujolais (CCSB : 42 communes pour 43000 habitants). La commune de Belleville dispose de la compétence eau potable et fait partie du syndicat de traitement des eaux usées Saône Beaujolais avec les communes de Saint Jean d'Ardières et de Taponas pour la station d'épuration CITEAU.

Principaux défis et enjeux :

Devenir une vitrine pour le développement durable en intégrant les évolutions à long terme et en consolidant la croissance et l'économie du territoire.



4 niveaux d'actions

- 1 - Des services d'eau durables pour tous
- 2 - Une conception urbaine sensible à l'eau
- 3 - Une ville connectée à son bassin versant
- 4 - Des communautés "Eau-Responsables"

5 briques

- Une vision
- Une gouvernance
- Des connaissances et des compétences
- Des outils de planification
- Des outils de mise en œuvre

Une stratégie durable pour préserver nos ressources.

Notre territoire a la grande chance de disposer d'une ressource abondante non seulement avec la rivière Saône et sa nappe, la rivière Ardières et ses affluents mais aussi les réserves souterraines des sables du Pliocène (champs captant de Belleville) et les nombreuses sources des monts du Beaujolais.

Cette ressource permet l'alimentation en eau potable en quantité et en qualité de la population et de l'économie au sens large (agriculture, industrie, artisanat). La qualité durable de cette ressource est un enjeu majeur.

La commune de Belleville avec Saint Jean d'Ardières et Taponas s'est dotée d'une station d'épuration (CITEAU, mise en eau 2011) ultraperformante qui garantit la qualité de la Saône et des écosystèmes associés.

En ce qui concerne les eaux pluviales, le territoire comprend de vastes secteurs verts qui réduisent l'imperméabilisation et jouent le rôle de tampon, de plus depuis 20 ans chaque nouveau projet intègre la gestion des eaux pluviales et de ruissellement sur le mode séparatif.

Quant aux quartiers historiques équipés en unitaire; un bassin d'orage largement dimensionné permet de traiter les effluents en temps de pluie et d'éviter des déversements en Saône trop fréquents.

Les prairies humides du Val de Saône sont classées Natura 2000 et constituent un fort enjeu, de même que les rives de Saône classées au niveau national.

La commune de Belleville est concernée par l'enjeu inondation avec le Plan d'exposition aux risques de la rivière Saône.

A ce volet eau vitale vient s'ajouter le volet eau loisir et cadre de vie avec les sites des rives de Saône, du bief traversant le quartier historique, le lac des Sablons, l'étang de la Gare et la « gravière » classée en réserve en lien avec la Saône mais alimenté par les sources du Beaujolais.

Les nombreuses actions menées par Belleville, la CCSB, le Syndicat Mixte des Rivières du Beaujolais (SMRB) et les institutionnels :

- mise en place effective des périmètres de protection
- surveillance analytique renforcée
- mesures agroenvironnementales (PAEC/MAEC)
- aide à l'investissement pour du matériel performant
- formations sur le terrain
- lutte contre l'érosion (restructuration du vignoble, plantations de haies, bandes enherbées, mares..)
- mise en place du zéro phyto dans les communes
- établissement d'un diagnostic foncier
- achat de matériel alternatif pour l'entretien des espaces publics (points mutualisés à l'échelle CCSB)
- « marathon de la biodiversité » avec l'agence de l'eau
- embellissement des sites « eau »
- développement de solutions nouvelles, duplicables et innovantes : la plus emblématique est le réseau de chaleur à énergie fatale du CITEAU
- refuge LPO et zones de biodiversité, restauration de prairies inondables
- territoire du Rhône ayant planté le plus de haies champêtres
- animations pédagogiques pour le public scolaire
- plus de 400 réhabilitations de dispositifs ANC
- projet d'une unité territoriale de méthanisation

Au-delà de la qualité de la ressource, à l'échelle plus globale, le territoire est inscrit dans une stratégie durable :

- CCSB : mise en oeuvre d'un Territoire à Energie Positive (TEPOS), lauréat Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV), mise en oeuvre d'un PCET, audit énergétique des bâtiments publics, création de la ZAC Lybertec avec la norme ISO14001,
- Belleville : Adhésion à la charte de l'arbre et à la charte zéro phyto, inscription au label terre saine.

Les 4 niveaux d'actions pour un territoire "Eau-Responsable".

1. Des services d'eau durables pour tous

- **Restaurer les milieux aquatiques et leurs écosystèmes**
 - Gestion des eaux pluviales et de ruissellement à la parcelle.
 - Plantation de haies.
 - Acquisition de parcelles inondables (plus de 30 hectares à ce jour).
- **Réduire les quantités d'eau et d'énergie utilisées :**
 - Gestion patrimoniale des réseaux avec objectifs de rendement élevés rendus contractuels.
 - Programme de renouvellement ambitieux associé à un programme de détection des fuites, gestion patrimoniale.
- **Réutiliser les ressources en eau, récupérer l'énergie liée à l'eau, recycler et valoriser les sous-produits :**

Récupération de l'énergie fatale des effluents (réseau de chaleur).
- **Développer une approche systémique intégrée en lien avec les autres services urbains :**

La taille humaine de notre territoire avec un organigramme mutualisé facilite la transversalité et l'approche intégrée.
- **Augmenter l'adaptabilité des systèmes et garantir la multiplicité des solutions (et ressources) :**
 - La collectivité intègre dès les phases de conception une réflexion pluridisciplinaires pour optimiser l'investissement et le fonctionnement (économie d'énergie, facilité d'entretien,..).

2. Une conception urbaine sensible à l'eau

- **Une conception urbaine permettant des services d'eau durables :**
 - La gestion des eaux pluviales et de ruissellement est intégré dans les documents d'urbanisme.
 - Classement des haies au PLU.
- **Des espaces urbains conçus pour réduire les risques liés aux inondations**

La carte des risques inondations est approuvée et respectée.
- **Un cadre de vie amélioré avec de l'eau visible :**
 - L'embellissement des bords de Saône se poursuit, les sites du lac des Sablons et de la gravière sont valorisés et accessibles au public. Une voie verte a été construite au bord de l'étang de la gare, et de la ville à la rivière Saône.
 - Projet de réouverture d'un « bief ».
- **Des matériaux urbains adaptés pour minimiser leur impact sur la pollution de l'eau :**
 - Systématisation des grilles avec décantation (entre 10 et 15 tonnes de déchets sont ainsi récupérés).
 - Multiplication zones plantés et haies pour maîtriser le ruissellement.
 - Intégration de variante dans les marchés publics pour favoriser l'environnement (matériaux recyclés, choix des fournitures...).
 - Aucun produit phytosanitaire dans l'objectif zero phyto depuis 2012, y compris dans les cimetières et adaptation des moyens en conséquence (personnel, matériels).

3. Une ville connectée à son bassin versant

- **Une planification urbaine qui tient compte de la disponibilité de la ressource en eau :**
 - Besoins en eau / développement du territoire anticipés et pris en compte (schémas directeurs, vulnérabilité, étude de sécurisation).
 - Réflexion globale à l'échelle du territoire dans le cadre de la loi NOTRe pour l'eau potable et l'assainissement.
- **La protection de la qualité de la ressource en eau :**
 - Les périmètres de protection des captages sont inscrits dans les documents de planification avec les servitudes environnementales afférentes.
 - Belleville travaille avec le SMRB pour réduire la pollution diffuse avec des actions concrètes (voir ci-avant) auprès de tous les acteurs.
- **Une anticipation face aux événements extrêmes :**
 - Les documents de planification intègrent les risques d'inondations et de ruissellement avec une réflexion des risques au-delà des périodes de retour de dimensionnement.

4. Des communautés "Eau-Responsables"

- **Des citoyens impliqués :**
 - Communication et concertation pour les projets.
 - Réunions d'informations et de formations multipliées et ouvertes aux différents acteurs
- **Des professionnels des différents domaines (finance, technique, social) conscients des co-bénéfices de l'eau :**
 - Volonté politique forte avec une prise de conscience partagée pour le développement durable et la ressource eau.
- **Des équipes projets pluridisciplinaires :**
 - La pluridisciplinarité est facilitée par l'organigramme mutualisé qui consolide la transversalité.
- **Des autorités organisatrices qui impulsent et soutiennent la mise en oeuvre des Principes :**
 - La volonté politique est forte et régulièrement affirmée.
 - Les institutionnels soutiennent nos projets durables.
- **Actions en faveur de la solidarité internationale et coopération décentralisée autour de l'eau**
 - Alimentation en eau potable et assainissement du lycée de la commune de Dereneu et ses abords (Moldavie) avec la création des infrastructures complètes.
- **Liens et collaborations avec la recherche**
 - Expérimentations et innovation sur la station d'épuration CITEAU : réseau de chaleur, récupération par précipitation des métaux lourds, réduction des boues d'épuration, traitement des substances dangereuses dans les eaux usées,..)

L'objectif « reuse » : 2 opérations remarquables pour exploiter autrement les ressources de l'eau.





Création et développement d'un réseau de chaleur basse température à partir de l'énergie fatale contenue dans les effluents de la station d'épuration CITEAU. Ce réseau de chaleur, innovant, exemplaire et duplicable, permet de diviser par 3 le bilan Carbone comparé à un dispositif plus classique. Au-delà du chauffage et du préchauffage de l'eau chaude sanitaire de plus de 60 logements, le système permet le rafraîchissement en période estivale.

Mise en place d'un traitement de désinfection par rayonnement ultra-violet d'une partie de l'eau traitée par CITEAU. La collectivité dispose ainsi d'une eau industrielle qu'elle utilise pour le nettoyage des équipements, des bassins et pour l'arrosage des plantes et des massifs de fleurs dans les communes de Belleville et Saint Jean d'Ardières. Cet équipement induit une économie de 3000 à 3500 m³ d'eau potable par mois.



Cérémonie de signature des principes de l'IWA, le 26 septembre 2017, à Lyon

Les 5 briques mobilisées pour aller vers un territoire "Eau-Responsable".

 Une vision	 Une gouvernance	 Des connaissances et des compétences	 Des outils de planification	 Des outils de mise en œuvre
<ul style="list-style-type: none"> ▪ L'eau : brique essentielle de la biodiversité et acteur du paysage ▪ Commune zéro phyto ▪ L'arbre : climatiseur ▪ La conception universelle 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gouvernance forte et impliquée dans un cadre institutionnel ▪ Territoire reconnu (TEPOS, TEPCV, PCET...) ▪ Organigramme mutualisé 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Participation à des réseaux d'échanges et de veille ▪ Recrutement d'employés disposant des compétences nécessaires ▪ Recours à l'expertise extérieure sur les projets complexes 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ PERI ▪ SCOT du Beaujolais ▪ PLU intercommunal ▪ Schémas directeurs eau et assainissement ▪ Etude de sécurisation ▪ Charte de l'arbre ▪ Charte zéro phyto ▪ Label terre saine ▪ Natura 2000 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Recherche de financement ▪ Cellule environnement forte avec objectif de transversalité ▪ Critères environnement dans les marchés publics ▪ Renforcement des cahiers des charges

